

Lire voir, entendre

Lire, voir, entendre

Les inégalités dans l'Union européenne et ailleurs Et si on osait ?

Gabriel LANGOUËT

L'Harmattan, collection « Éducation comparée », 2014.

197 pages. 20 €. 15 € en version numérique

Dans ce nouvel ouvrage, le sociologue Gabriel Langouët prolonge le précédent¹ en visant notamment à faire connaître les principales inégalités qui caractérisent les États et les populations de l'Union européenne en cours de construction.

Les trois premiers chapitres sont essentiellement consacrés à l'analyse et à la comparaison des inégalités globalement observées dans les États de l'UE ayant adopté ou non l'Euro et dans ceux d'un groupe témoin, qui comprend un échantillon raisonné d'États de la planète pouvant, par leur développement passé, en cours ou envisageable dans un futur relativement proche, enrichir la réflexion sur l'UE et les divers États la composant. Les comparaisons sont établies à partir des trois grands domaines qui interagissent quant à la construction du développement humain et de l'indice (IDH)² qui en rend compte : le niveau matériel de vie, le niveau de santé, et les niveaux d'éducation des jeunes et des adultes.

Les trois chapitres suivants s'attachent plus directement aux populations elles-mêmes et aux inégalités vécues dans leurs propres espaces nationaux, dans l'UE et ailleurs, d'abord en termes de développement humain, ensuite selon le genre et, enfin, selon les degrés d'inégalités socioéconomiques auxquelles elles sont soumises.



1. Paru aussi chez L'Harmattan, en 2011, sous le titre *Les inégalités entre États et populations de la planète. Trop c'est trop !*

2. Indice du développement humain.

Avec la rigueur méthodologique qui le caractérise, l'auteur prend principalement appui sur les travaux réalisés par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) : des données statistiques récentes et des outils dont les progrès constants s'illustrent, par exemple, dans la mise au point d'un indice d'inégalités de genre et dans celle d'un indice de développement ajusté aux inégalités (IDHI), qui tient compte des inégalités dans la répartition de chacun des trois domaines considérés dans la population au niveau de chaque État.

On remarque que lorsque l'IDH est ajusté pour cause d'inégalités internes, certaines des nations les plus riches chutent fortement dans les classements, par exemple les États-Unis et la Corée du Sud, tandis que d'autres marquent une nette progression, comme la Suède, et que la France, qui s'enorgueillit pourtant de son modèle social, n'améliore guère son classement.

Cet ouvrage présente de nombreux exemples témoignant qu'à revenus égaux correspondent des niveaux de développement humain différents selon les degrés d'inégalités observés, ou qu'à l'inverse des revenus différents peuvent être compensés par des distributions plus ou moins égalitaires. Il permet aussi de dresser un bilan des réussites des États de l'UE, en comparaison avec d'autres. En l'occurrence, il montre une avancée, sur le plan des inégalités, du groupe de la zone Euro par rapport au groupe hors zone Euro, mais confirme aussi, et surtout, une avancée de l'UE par rapport à beaucoup d'autres États du groupe témoin. Cependant, il apparaît que l'UE pourrait encore mieux faire, à l'exemple de ses États d'Europe du Nord notamment, dont l'état d'avancement, en particulier dans le domaine du genre, pourrait servir d'objectif.

Pour qui est plus particulièrement intéressé par les inégalités dans le domaine de l'éducation, des données abondantes sont présentées et analysées, dégagées à partir de plusieurs indicateurs :

- la durée moyenne de scolarisation, en nombre d'années, réellement effectuée par l'ensemble de la population âgée de 25 ans et plus ;
- pour les jeunes en cours de scolarisation, la durée attendue de scolarisation, qui constitue un pronostic tenant bien évidemment compte des politiques éducatives mises en place ou envisagées ;
- le taux d'alphabétisation des adultes ;
- le taux brut de scolarisation, du primaire au supérieur ;
- le taux de dépense publique d'éducation, exprimé en fonction du produit intérieur brut, comme pour le domaine de la vie et de la santé ;
- le nombre d'enseignants, autrement dit le taux d'encadrement, dont on voit que le rapport avec les revenus n'est pas évident : le nombre d'élèves par enseignant évolue du simple au double entre la Suède et le Royaume-Uni, deux pays au RNB/h (revenu national brut par habitant) voisin.

D'un examen de ces données, il ressort que la France pourrait progresser : le taux d'encadrement dans l'enseignement primaire y est le plus défavorable de tous les pays européens ; la part du PIB consacré aux dépenses publiques d'éducation est de 5,6 %, un pourcentage certes dans la moyenne, mais qui est bien loin de celui constaté au Royaume Uni et en Suède (8,2 %), sans parler de Cuba (14,1 %). Et le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est de 55 %, à comparer

avec les États-Unis (85,9 %), la Finlande et la Grèce (près de 91 %), et la Corée du Sud (100 %). Bien sûr, ces éléments quantitatifs sont à croiser avec une approche qualitative pour bien évaluer le système éducatif.

Les très riches données que les indicateurs mobilisés ont permis de recueillir, dans le domaine de l'éducation comme dans les autres, peuvent être exploitées, par un lecteur curieux, au-delà de ce que le livre donne à voir. En effet, sur le corpus de 37 États examinés, les possibilités d'analyse et de comparaison sont quasi innombrables. On tient là un bel outil de réflexion et de travail.

Jean-Pierre GAREL
ER3S-Relacs (EA 4110) Ulco, Dunkerque